



Communiqué de presse  
Paris, 6 Février 2025

## Les syndicats représentatifs des énergies renouvelables saluent la publication prochaine de la PPE et la relance des appels d'offres EnR

**La filière des énergies renouvelables a été reçue ce jour par le Premier ministre Sébastien LECORNU, en présence du ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique, Roland LESCURE, dans le cadre des échanges relatifs à la future Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE3).**

Cette réunion de plus de deux heures s'est tenue dans un climat de travail très constructif, permettant un échange direct et franc sur la situation du secteur et sur les attentes fortes de la filière. Elle a confirmé un point essentiel : à l'évidence, il n'y aura pas de moratoire sur les énergies renouvelables. Cette clarification était attendue et nécessaire pour rassurer les salariés des entreprises du secteur. La filière a obtenu des garanties du Premier Ministre sur la relance des appels d'offres. Les échanges ont également mis en évidence un sentiment d'urgence largement partagé, lié au contexte géopolitique international. La question énergétique est aujourd'hui une question de souveraineté, de sécurité d'approvisionnement et de compétitivité industrielle.

Nous, acteurs des énergies renouvelables, sommes prêts à prendre notre part. Mais cela suppose une mobilisation collective : une véritable "équipe de France des énergies", alignée sur des objectifs clairs et ambitieux afin de sortir de notre dépendance aux énergies fossiles. La filière constate avec satisfaction que les échanges de ce jour témoignent d'une volonté forte du gouvernement de sortir d'une forme d'impuissance qui a trop longtemps marqué la politique énergétique française. La PPE3 doit être un cadre opérationnel, lisible et crédible, pour permettre de déclencher des investissements en faveur de l'industrie, des territoires et de l'emploi.

Les organisations syndicales restent pleinement mobilisées et disponibles afin de garantir le succès de ce plan d'électrification et d'accompagner durablement le développement des énergies renouvelables au service de l'intérêt général et de l'indépendance énergétique de la France.

### **A propos de France renouvelables :**

*France renouvelables est l'association professionnelle qui représente, consolide et promeut, par une approche systémique, le développement des EnR électriques industrielles et des solutions de stockage et de flexibilité associées, permettant l'évolution de notre système électrique vers sa décarbonation, sa soutenabilité et sa compétitivité.*

Contact presse : Hopscotch PR Clara Roumy – 06 64 16 13 92  
[francerenouvelables@hopscotch.fr](mailto:francerenouvelables@hopscotch.fr)

### **A propos d'ENERPLAN :**

*ENERPLAN, le syndicat des professionnels de l'énergie solaire ENERPLAN représente l'ensemble de l'offre solaire industrielle et commerciale en France (industriels, ensembliers, bureaux d'études, installateurs, architectes, énergéticiens...). Sa vocation : Agir pour la promotion et le développement de l'énergie solaire.*

Contact presse : Martine LAUSSEURE (AGM communications) - 06 15 02 82 60 [media@amgpresse.com](mailto:media@amgpresse.com)  
[martine@lausseure.com](mailto:martine@lausseure.com)

**A propos du SER :**

*Le Syndicat des énergies renouvelables (SER) regroupe plus de 500 adhérents, représentant un secteur générant plus de 166 000 emplois. L'organisation professionnelle rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le SER a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.*

*Contacts presse : Marie-Camille BOURGUET - 06 79 93 54 00 / Cynthia KARI - 07 87 14 71 26  
[service\\_presse\\_ser@enr.fr](mailto:service_presse_ser@enr.fr)*